Contrat chaleur renouvelable territorial de la Gironde

2025-2029

Le Département et ses partenaires vous accompagnent dans vos projets de chaleur renouvelable.



gironde.fr/energiesrenouvelables

Gironde
LE DÉPARTEMENT

Éditos



Face aux défis climatiques, à la hausse des coûts de l'énergie et aux inégalités qu'ils renforcent, nous souhaitons en Gironde faire le choix d'une transition écologique qui protège à la fois notre environnement et le pouvoir d'agir des territoires.
Le contrat chaleur renouvelable territorial traduit cette ambition : accompagner des projets locaux, concrets et durables, au bénéfice des acteurs girondins, pour une énergie plus sobre, locale et solidaire.
Cette dynamique collective est rendue possible grâce à l'engagement de nos partenaires, convaincus qu'ensemble, nous pouvons bâtir un territoire plus résilient et plus juste.

Jean-Luc GLEYZE
Président du Département de la Gironde



La transition écologique ne peut réussir que si elle répond aux réalités du quotidien.
Produire une chaleur renouvelable, maîtriser les coûts énergétiques, réduire notre dépendance aux énergies fossiles : ce sont des leviers concrets de justice sociale et environnementale.
Avec nos partenaires – l'ADEME, l'ALEC, le SIPHEM, le SDEEG et les acteurs locaux –, nous accompagnons les collectivités et porteurs de projets pour faire émerger des solutions adaptées aux besoins du territoire.
En Gironde, la transition se construit ensemble, dans la proximité et l'action.

Laure CURVALE
Vice-présidente chargée de la Transition écologique et patrimoine

Donnez une nouvelle énergie à vos projets

Comme d'autres maîtres d'ouvrage publics et privés ayant déjà bénéficié du dispositif, choisissez la chaleur renouvelable pour vos projets de construction, de rénovation ou de conversion énergétique.

Faire le choix de la chaleur renouvelable, c'est :

- ➜ Maîtriser vos dépenses énergétiques
- ➜ Diminuer votre impact environnemental et lutter contre le changement climatique
- ➜ Réduire votre dépendance aux énergies fossiles
- ➜ Stimuler l'économie locale
- ➜ Améliorer les performances environnementales de vos bâtiments
- ➜ Adopter une solution durable pour votre stratégie patrimoniale

Pour qui ?

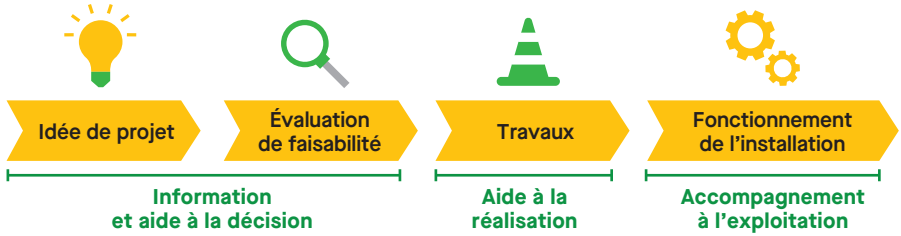
Ce dispositif s'adresse à tout maître d'ouvrage public et privé (hors particulier) : collectivités, entreprises, établissements publics et parapublics, bailleurs sociaux... en Gironde.

Installations éligibles

- ➜ Bois énergie
- ➜ Géothermie
- ➜ Solaire thermique
- ➜ Récupération de chaleur fatale
- ➜ Réseaux de chaleur et de froid

Quels bénéfices ?

Un accompagnement complet tout au long du projet :



Une ingénierie technique, personnalisée et gratuite :

Un expert indépendant vous guide et vous accompagne gratuitement :
- ➜ Aide à la définition et au choix de la meilleure solution énergétique
- ➜ Soutien méthodologique et technique à chaque étape de votre projet
- ➜ Accompagnement au plan de financement et à l'accès aux aides.

Un soutien financier pour les études et les investissements

Grâce au Fonds Chaleur de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, délégué au Département et doté d'un montant de **6 millions d'euros.**

Ils l'ont fait !

Christophe MARTIAL,
Maire de la commune de Val-de-Virvée, 3 793 habitants :

« Le groupe scolaire Jacques Colavolpe, dépourvu d'isolation thermique, représentait d'importantes charges d'exploitation pour la commune. L'ALEC nous a orientés vers un projet de rénovation énergétique globale intégrant une solution de géothermie, qui permet de chauffer mais aussi de rafraichir les locaux. Son accompagnement nous a également permis de bénéficier d'aides financières significatives. »

Daniel BARBE,
Président de la Communauté des communes rurales de l'Entre-Deux-Mers, 16 615 habitants :

« La chaudière à gaz du Pôle Enfance de Targon était défaillante et nécessitait un remplacement rapide. Dans des délais contraints, le SIPHEM nous a préconisé une chaudière bois à granulés, dont il a optimisé le dimensionnement. Cette installation nous permet de réduire notre impact environnemental tout en valorisant une ressource locale, le bois–énergie. »







Rejoignez la dynamique en Gironde

Contactez-nous, nous vous guiderons dans la définition de vos besoins jusqu'à la concrétisation de votre projet.

Contacts

Département de la Gironde,
Direction de la Transition Ecologique
et de l'Environnement

→ Mercedes Aguilera Martinez
→ Pierre-Gilles Delaporte
✉ chaleur-renouvelable33@gironde.fr

Partenariat :

Pilotage : Département de la Gironde
Animation territoriale : Agence locale de l'énergie et du climat métropole bordelaise et Gironde (ALEC) et Syndicat mixte Interterritorial pour l'Habitat et la Maîtrise de l'Énergie (SIPHEM)
Appui technique : Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde (SDEEG)
Soutien financier : Agence de la transition écologique (ADEME), Département de la Gironde.

Département de la Gironde - DirCom - Imprimerie du Département de la Gironde - Imprim'Verte® - crédits photos : Siphem, Ecrans du Monde/CD33, Alec - septembre 2026